

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Département de VAUCLUSE
Arrondissement de CARPENTRAS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BÉDOIN

Séance du 06 avril 2023

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 23

En exercice : 23

Qui ont pris part à la délibération : 22

Dont pouvoirs : 5

Date de la convocation : 31/03/2023

Date de publication : 12/04/2023

L'an deux mil vingt trois, le six avril, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de **BEDOIN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Alain CONSTANT**.

Étaient présents : M. Alain CONSTANT, M. Gilles BERNARD, Mme Pascale BEGNIS, Mme Dominique VISSECO, M. Patrick ROSSETTI, Mme Emmanuèle VALERIAN, Mme Dominique SOUMILLE, M. David MALINGE, M. Romain DETHÈS, Mme Carole PERRIN, Mme Stéphanie CIPOLLA, M. Jules DONZELOT, M. Patrick CAMPON, M. Olivier MERCIER, Mme Yannick CHARRETEUR, M. Michel PAPE, M. Gino FIN,

Étaient absents excusés : Mme Eliane BARNICAUD, M. Patrick EMOND, Mme Cécile PAULIN, M. Christophe CHAUMARD, Mme Michelle PERRIN.

Étaient absents non excusés : M. Michel FELDMANN

Procurations : Mme Eliane BARNICAUD en faveur de Mme Emmanuèle VALERIAN, M. Patrick EMOND en faveur de M. Patrick ROSSETTI, Mme Cécile PAULIN en faveur de M. Gilles BERNARD, M. Christophe CHAUMARD en faveur de M. Gino FIN, Mme Michelle PERRIN en faveur de Mme Dominique SOUMILLE.

Secrétaire : Mme Carole PERRIN.

N° MA-DEL-2023-014**OBJET : BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : PROJET SCIENTIFIQUE, CULTUREL, EDUCATIF ET SOCIAL**

RAPPORTEUR: Mme Dominique VISSECO

Mis en place en 1986, le concours particulier « Bibliothèques » de la dotation générale de décentralisation vise à développer un réseau d'équipements de qualité et permet de soutenir les collectivités territoriales dans leur projet de modernisation de leurs bibliothèques.

La DGD permet de soutenir les investissements consentis par les collectivités en faveur de leurs bibliothèques notamment pour le développement de services numériques.

La bibliothèque municipale de Bédoin est engagée depuis 2013 dans une démarche de propositions de services numériques en offrant un accès gratuit à des ressources sélectionnées et de qualité et en développant des actions de médiation afin de faciliter l'accès au numérique des différentes catégories de publics.

Ainsi, elle a répondu à différents appels à projets entre 2013 et 2021 et a déjà bénéficié du concours de l'Etat dans le cadre de la DGD ce qui lui a permis de se doter d'appareils de lecture numérique, liseuses et tablettes, d'en renouveler le parc au fil des ans, de constituer une petite collection de livres numériques et de diversifier le panel des ressources numériques via l'acquisition ou l'abonnement à des applications.

Actuellement, la bibliothèque propose deux ordinateurs pour la consultation internet, ainsi que plusieurs tablettes en libre accès. 5 liseuses et 2 tablettes peuvent être empruntées à domicile par les lecteurs.

En complément des missions de France Services, la bibliothèque organise tout au long de l'année dans ses locaux, des sessions de formation du public ainsi que des ateliers thématiques sur tablettes.

Des permanences de conseillers numériques en bibliothèque ont été mises en place fin 2022, à raison de 3 demi-journées pour répondre à des attentes individuelles.

L'appel à projet 2023 offre l'opportunité de poursuivre le projet initié. Il s'agit cette année de continuer de renouveler un parc de matériel déjà vieillissant et de cibler précisément les acquisitions de ressources numériques en vue d'actions auprès de publics spécifiques.

Certains préalables conditionnent le soutien de l'Etat et notamment l'élaboration d'un projet scientifique, culturel, éducatif et social par l'établissement demandeur.

Le projet scientifique, culturel, éducatif et social (PSCES) présenté aujourd'hui par la bibliothèque municipale de Bédoin met en exergue l'évolution de son offre numérique, ses objectifs et les moyens mobilisés à cet effet.

Ce document, nécessaire à une candidature à l'appel à projet 2023, doit être approuvé par le Conseil Municipal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29,

Vu la Charte des bibliothèques adoptée le 7 novembre 1991 par le Conseil Supérieur des Bibliothèques,

Considérant la volonté municipale de poursuivre et maintenir, au sein de sa bibliothèque, ses efforts en faveur d'une offre culturelle favorisant une meilleure inclusion numérique de sa population,

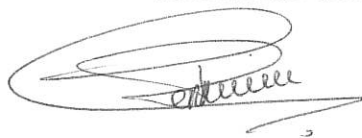
Entendu cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet culturel, scientifique, éducatif et social de la bibliothèque municipale tel qu'annexé à la présente délibération,
- D'autoriser M. le Maire ou l'élue déléguée à en assurer la mise en œuvre et à prendre tout acte aux effets ci-dessus.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de Vaucluse le : 12/4/2023
et publication sur le site internet de la commune de Bédoin le : 13/4/2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, M. Alain CONSTANT

Le secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères - CS 88010 - 30 941 Nîmes CEDEX 09 - Tél.: 04 66 27 37 00 - Fax: 04 66 36 27 86 - greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.